LA STÉRILISATION DES CHATS

À la demande d'un grand nombre de Foyens, une première campagne de stérilisation a eu lieu sur la commune du 3 novembre 2022 au 31 décembre 2022.
Puis, une seconde du 1er avril au 31 décembre 2023.

Cette campagne de piégeage pour chats harets (chats domestiques retournés à l'état sauvage suite à des abandons, des déménagements, ou des « propriétaires » qui ne veulent plus de leur animal), a été mise en place en partenariat avec les Gardes Nature Communautaires de PMA ainsi qu'une convention que nous avons financée avec l'association « 30 millions d'amis ».

À l'issue de cette stérilisation, les chats ont été relâchés sur leur lieu de capture. Ce que certaines personnes ne comprennent pas.
Donc voici un petit rappel de la vie d'un chat haret :
Tout d'abord, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons en 4 ans.
La stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continuera de jouer son rôle filtre contre les rats, souris etc… et d'autre part, enrayera les odeurs d'urine, les miaulements de femelle en période de fécondité.
Par ailleurs, il faut savoir également que le chat est un animal territorial et que ceux présents sur un site empêchent tous les autres de s'y introduire. Et si ces chats résident dans un certain lieu, c'est qu'il existe un biotope favorable et que le fait de les éradiquer entraîne leur remplacement spontané et immédiat. **Alors est-ce la bonne solution d'enlever les chats stérilisés qui ont l'habitude d'être dans un endroit afin que d'autres non stérilisés prennent leur place ?**
Je vous rappelle que depuis janvier 2021, pucer son chat né après le 1er janvier 2012 est obligatoire et la stérilisation fortement conseillée !

Grâce à notre convention avec « 30 millions d'amis » et les gardes nature, 29 chats ont été stérilisés ces deux dernières années.
Mais hélas, certaines personnes prennent des décisions plus radicales et odieuses en réussissant à en tuer quelques-uns.
C'est ce qui s'est produit sur un secteur de la commune.
Sachez que nous prenons cette affaire très au sérieux !
Et bien sûr, nous ne ferions pas toutes ces campagnes, si chaque personne s'occupait de ses animaux en les stérilisant et les puçant et en les aimant.
La France est médaille d'or de l'abandon, alors n'oubliez pas qu'un animal est un être vivant, un animal a des sentiments.
Il ne pleure pas, il souffre en silence.

Alors si vous décidez d'adopter un chien ou un chat, ou un autre animal de compagnie, n'oubliez pas que c'est pour des années.
Qu'il deviendra vieux, et qu'il aura encore plus besoin de vous. Un animal n'est pas un kleenex !!!

LE BRUIT

En application de l'Arrêté préfectoral de 2005 (N°20051904 01841) : les travaux de bricolage, de nettoyage, de jardinage… utilisant des appareils bruyants thermiques et électriques ne sont autorisés que sur les plages horaires suivantes :

Lundi au vendredi	de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Samedi :	de 9h à 12h et de 15h à 19h30
Dimanche et jours fériés :	de 10h à 12h

Toutefois, les entreprises et le Service Technique doivent respecter les horaires suivants :
Du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 13h30 à 20h.

LA TAILLE DES HAIES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public. Le dégagement de la visibilité est indispensable, surtout à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa limite parcellaire sur la voie publique.

Voici quelques conseils :

- **Planifier la taille** : il est préférable d'effectuer la taille des haies à la fin de l'été ou en hiver, en dehors des périodes de nidification. L'entretien des haies à la saison appropriée vous permet de recycler les déchets verts en paillis pour vos massifs et potagers. Ainsi, ce paillis aide à retenir l'humidité du sol et diminue également vos besoins en eau.
- **Utiliser des outils appropriés** : l'usage des outils manuels ou électriques peu bruyants est à privilégier, pour minimiser les nuisances sonores et le stress pour la faune locale.
- **Éviter la taille radicale** : une taille douce et progressive pour ne pas perturber l'écosystème des haies est à privilégier.

LE BON SCOLAIRE

Comme chaque année, la municipalité offre un bon d'achat aux enfants de moins de 18 ans scolarisés au collège ou au lycée.

Ce bon, réservé exclusivement pour l'achat de fournitures scolaires est à retirer en mairie et utilisable jusqu'au lundi 30 septembre.

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE BIEN ARROSÉE EST UNE BELLE FÊTE

Samedi 22 juin dernier, en partenariat avec le Pinky Bar, la municipalité et le Comité des fêtes ont organisé cette belle fête.

Même si le temps a été quelque peu tristounet par moments et que les chanteurs et musiciens ont dû s'arrêter le temps que la pluie cesse. Les Foyens et habitants des alentours ont répondu présents. Les chasseurs (AICA Grand-Charmont/Nommay) ont assuré la petite restauration avec une main de maître !

Jean-Marie Pégeot, notre Foyen auteur compositeur et interprète, a débuté cette soirée suivi de Tibus et sa guitare qui nous a fait revivre de très belles chansons françaises. Le groupe « The Dunces », une bande de joyeux copains, a mis le feu avec des reprises mêlant divers styles. « Arizona Road » a terminé la soirée avec leurs compositions originales plutôt branchées pop-rock inspirées des « rock ballads américaines. Merci à Gigi (Virginie Rémond, gérante du Pinky Bar) de nous avoir fait découvrir tous ces talents !

Et le tout, agrémenté de démonstration de country avec « le Spirit Country Club » de Fesches-le-Châtel. Merci également à eux.

L'ÉTAT CIVIL

Naissance

Gabin GOSSO	Le 15 janvier
Soline AYMOZ	Le 11 février
Unai HERNANDEZ	Le 14 mars
Iris CASTALAN	Le 4 mai
Diarra BEYE	Le 1er juillet

Décès

Suzanne CABURET, 77 ans	Le 12 mai
Danielle COUTENET *née GAY*, 79 ans	Le 2 juin
Michèle BINET, 57 ans	Le 3 juin
Michelle DUSSOUILLEZ *née BAILLY*, 89 ans	Le 9 juin
Yvette SAUGE *née WANTE*, 87 ans	Le 18 juin
Alain ROBERT, 79 ans	Le 23 juin
Marta VITTI *née FANONE*, 87 ans	Le 13 août

Mariage

Guillaume CAPRA et Monique HOOGSTOEL	Le 11 mai
Dylan COLLIN et Sylvia GUIMARAES MOREIRA	Le 6 juillet

Pacs

Nathan KIEFFER et Maureen VEDOVA	Le 26 avril

LE TRI, C'EST AUSSI AU PÉRISCOLAIRE !

Depuis le mois de mai, la cantine des p'tits Foyens s'est initiée au tri.
Les bacs ont été achetés à PMA mais le broyat est fourni gratuitement par la déchetterie de Vieux-Charmont.

Chaque midi, les élèves avec Audrey (directrice du Verger des p'tits Foyens) réalisent cette tâche dont voici la recette :
- Etaler dans un premier bac les déchets du jour
- Recouvrir ceux-ci avec le même volume de broyat
- Les jours suivants, mélanger les déchets du jour à la couche des jours derniers en brassant bien
- Remettre une couche de broyat
- Aucune odeur n'est à déplorer.
- À l'issue de 6 à 8 mois, le bac sera transféré dans le bac à maturation afin d'homogénéiser l'ensemble du mélange. Et le compost est terminé !

La sensibilisation à la protection de l'environnement et aux collectes de déchets doit se faire le plus tôt possible. Il s'agit d'une éducation environnementale les poussant à apprendre et adopter les bons gestes dès l'enfance.

L'AGENDA

Mardi 27 août	Murder Party à La Foyothèque
Mardi 10 septembre	Atelier Rayotte à La Foyothèque
Vendredi 20 septembre	Feu d'artifice de La Rayotte
Samedi 21 septembre	Loto CCINO
Dimanche 22 septembre	Fête de La Rayotte
Dimanche 29 septembre	Le Lion semi-marathon
Samedi 5 octobre	Dîner conférence (Octobre rose)
Dimanche 6 octobre	Marche gourmande du Téléthon
Vendredi 11 octobre	Exposition à La Foyothèque « Les femmes dans l'art contemporain »
Dimanche 13 octobre	Vide greniers
Mardi 15 octobre	Conférence Université Ouverte à La Foyothèque
Dimanche 20 octobre	Coupe de France de Cyclo Cross
Jeudi 31 octobre	Halloween
Samedi 2 novembre	Loto CCINO
Lundi 11 novembre	Commémoration
Dimande 17 novembre	80ème anniversaire de la libération
Mercredi 20 novembre	Les petites fugues à La Foyothèque
Jeudi 21 novembre	Soirée Beaujolais Nouveau (Automobiles du Lion et AICA La chasse)
Samedi 23 novembre	Les Lumières de Noël
Samedi 23 novembre	Repas de la pêche (Nommaysienne)
Samedi 30 novembre	Petit-déjeuner Téléthon
Samedi 30 novembre	Repas de la chasse (AICA)

Pour cause d'intempéries, la municipalité a décidé de reporter le tir du feu d'artifice du 12 juillet au vendredi 20 septembre à 22h30 - Rue du stade en ouverture de la Fête de La Rayotte

IMPRIMERIE : LE MAGASIN DU PRINT à NEUILLY - Ne pas jeter sur la voie publique

N°54 - Août 2024

LA MUNICIPALITÉ A ENCOURAGÉ LES JEUX OLYMPIQUES

Cette année est historique car la France n'avait pas organisé les Jeux Olympiques à Paris depuis 100 ans.

Pour soutenir ces épreuves, le Comité Environnement avec le Service Technique a décidé de décorer et fleurir la commune sur le thème de ces Jeux.
Un grand merci à Anthony pour les décors.

L'ATELIER REMPOTAGE DES SEMIS

Le Comité Environnement a préparé la nouvelle saison du Jardin pédagogique (Route de Dambenois) et s'est réuni à La Foyothèque pour rempoter différentes graines : basilic, butternuts, potirons, brocolis, coriandre, anis, …
Les graines qui ont poussé ont été plantées au Jardin durant le mois de mai et ont permis d'illustrer la Journée champêtre du 1er juin.

L'ATELIER D'ÉCRITURE

Dans le cadre de PMA Capitale française de la culture, La Foyothèque a proposé un atelier d'écriture avec l'écrivain Eric Pessan sur le thème de la nature.

De nombreux écrivains en herbe se sont déplacés et ont eu l'occasion de sortir le meilleur d'eux-mêmes, tant de nombreux textes étaient magnifiques !
De fabuleux échanges entre les participants ont agréablement surpris l'écrivain.

LES ATELIERS INFORMATIQUES

La Foyothèque et PMA ont proposé un atelier informatique dédié aux séniors débutants tous les vendredis du 19 avril au 31 mai. Et un atelier de perfectionnement du 7 juin au 5 juillet.

Pour la seconde année consécutive, ces ateliers ont affiché « complet » et les élèves studieux ont ainsi appris à maîtriser leur ordinateur ou leur tablette.

LE DÉFILÉ DU 8 MAI

La municipalité et l'Amicale des Anciens Combattants de Nommay ont commémoré le 8 mai. Le défilé est parti de l'Esplanade de La Foyothèque, accompagné des Jeunes sapeurs pompiers de Châtenois-les-Forges et de l'Harmonie de Grand-Charmont.

Malgré les jours fériés, de nombreux Foyens ont fait le déplacement pour honorer cette commémoration.
Le Maire Thierry Boillot a rendu hommage aux « Morts pour la France ». Il était accompagné de l'Amicale des Anciens Combattants avec Henri Jeannerot (président), Robert Genay (porte drapeau) et Maxime (sergent de l'Armée de l'air et de l'espace).
Les adjoints et les conseillers Thierry Thevenot, Rachel Bulmé, Béatrice Dufour, Jean Wilk, Sophie Faivre, Elodie Laurent, Françoise Ciret, Christiane Mehrenberger, Marielle Hessmann, Bernard Cranney, Jean-Michel Grandjean, Philippe Meillet et Cédric Vuillemot étaient présents.

Tous les participants ont terminé cette matinée autour du verre de l'amitié à La Foyothèque.

LA CABANE À LIVRES

La Foyothèque a inauguré sa cabane : les livres sont gratuits et pour tout le monde.
N'hésitez pas, SERVEZ-VOUS !

Vous avez aimé un livre et voulez le partager. DÉPOSEZ-LE, une autre personne pourra en profiter. Faites partager vos émotions de lecteur en glissant un petit mot dans un ouvrage que vous avez aimé.

Tous les livres sont les bienvenus (sauf journaux et magazines) mais veillez au bon état de l'ouvrage, il est toujours plus agréable de lire un livre propre.

La boîte à livres étant à la disposition de tous, petits et grands, ne pas déposer des livres inadaptés qui sont à la portée des enfants !

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Suite aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet derniers, avec 54,85 % des suffrages, madame Géraldine Grangier a été réélue à son poste de députée de la 4ème circonscription.

LA MÉDIATHÈQUE FAIT SON CINÉMA

La Médiathèque du Doubs et La Foyothèque ont reçu de nombreux spectateurs pour un après-midi spécial cinéma.

Deux courts métrages d'animation pour petits et grands en partenariat avec l'Agence du court métrage ont été projetés.

A suivi un documentaire pour adultes contant l'aventure collective, dans le milieu paysan franc-comtois, d'un mouvement de résistance autour des semences paysannes face à la toute-puissance de l'agro-industrie.

Le public est sorti enchanté de ces séances.

LA SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ & JEUX GÉANTS

Le mardi 4 juin, La Foyothèque a organisé une nocturne sur le thème de jeux de société et jeux géants.

Sous un soleil radieux, les familles sont venues, dans le cadre champêtre de La Foyothèque, pour les découvrir et s'amuser.

Les familles ont été ravies de cet instant magique !

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE

En pleine action !

Venez rejoindre le Comité Environnement pour échanger, entretenir et jardiner puis récolter et goûter !

UNE NOUVELLE RECRUE AU JARDIN PÉDAGOGIQUE

Quelle ne fut pas la surprise de nos jardiniers en herbe, quand ceux-ci se retrouvèrent nez à nez avec une jolie Montbéliarde !

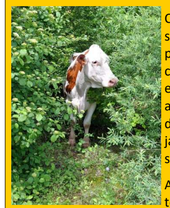

Cette charmante demoiselle n'avait pas hésité à prendre la poudre d'escampette depuis son enclos afin de visiter les alentours. Bien que cette dernière soit craintive, nos jardiniers ont pu la canaliser.

Au bout d'un certain temps, le propriétaire a été retrouvé et a pu venir récupérer la jeune fugueuse, bien triste de savoir son périple terminé.

LA FÊTE DES ÉCOLES

Le samedi 8 juin, la cour de l'école primaire s'est transformée en un endroit festif. Les élèves ont eu le plaisir de faire découvrir à leurs parents le travail réalisé avec les enseignantes : chants, danses et saynètes. Le public, venu en grand nombre, a été ravi !

Afin de féliciter et encourager les 11 élèves de CM2 pour leur passage en 6ème, le maire Thierry Boillot et l'adjointe aux affaires scolaires Rachel Bulmé leur ont remis un sac de sport floqué à l'effigie de la commune garni d'une gourde et d'un linge microfibre. Un goûter offert par la municipalité a été apprécié par les petits et grands.

L'association des parents d'élèves « La Récréfoyine » accompagnée par tout le corps enseignant a chapeauté cette belle fête ! Le food-truck Joly Pizza a assuré la restauration. L'après-midi, les enfants se sont amusés à la kermesse qui s'est terminée par le tirage au sort de la tombola.

LES POUBELLES

Pour rappel, les poubelles doivent être été déposées en bordure de voirie la veille ou avant 5h du matin et doivent être retirées du domaine public dans la journée de la collecte.

LA RÉFECTION DES PARKINGS

L'ESPACE BORDANT LA RUE DU STADE

Le projet de rénovation de cette zone était depuis longtemps dans les cartons !
En effet, les stationnements fréquents longeant cette rue étaient souvent impraticables en cas de mauvais temps.
Ces travaux réalisés fin mai par SCMA permettent un meilleur accueil des visiteurs lors des rencontres de football, des animations au Jardin pédagogique, des nombreuses manifestations organisées à la salle J. Prévert mais aussi pour la tenue de notre vide-greniers et des différents rendez-vous de courses cyclistes du CCINO.

LE PARKING DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Comme prévu, dans le cadre de la sécurisation des abords de l'école (mise en sens unique de la rue F. Bataille et création d'un chemin piétonnier), la remise en état du parking rue F. Bataille a été réalisée par l'entreprise foyenne SCMA durant la période des vacances scolaires.
Pour des raisons techniques, de qualité du revêtement dans le temps et de sécurité, les arbres ont été retirés et le Comité Environnement proposera de nouvelles plantations en d'autres lieux !

LA RÉNOVATION DES RUES

L'aspect financier ne nous permettant pas actuellement d'engager le recalibrage et le revêtement de rues en globalité, une solution plus économique nous a été proposée par l'entreprise Martin : il s'agit du système Blow-Patcher. Ces travaux de réparation des surfaces de notre voirie seront engagés à travers tout le village (sauf les RD) les 28, 29 et 30 août prochains. Nous vous demandons de ne pas stationner sur la voie publique durant ces 3 journées.